

**Tournoi « BENJAMINS - 13 ANS »**  
*du dimanche 7 juin 2009*

Règlement

**Article 1:** Tout joueur participant doit être en possession d'une licence de la FFF en règle pour la saison 2008/2009 et inscrit sur la feuille remise aux entraîneurs, dans le dossier, avant le début du Tournoi.

**Article 2:** Chaque équipe « BENJAMINS » composée de 12 joueurs maximum (9+3), sera encadrée par un dirigeant. Chaque équipe « 13 ANS » composée de 10 joueurs maximum (7+3), sera également encadrée par au moins un dirigeant. **Attention** : vous devez conserver le même numéro de maillot ( ou numérotation manuelle au feutre sur avant-bras) pour toute la durée du tournoi afin de pouvoir établir les classements spécifiques de Meilleur Buteur et Meilleur Gardien.

**Article 3:** Déroulement des matchs :  
 - **Les règles du Foot à 7 seront appliquées**  
 - Les matchs se dérouleront selon la formule : 1<sup>ère</sup> phase le matin matchs de « Poules », puis phase finale l'après-midi  
 - Durée des matchs 1<sup>ère</sup> phase: **1 seule mi-temps de 8 à 12 mn (selon les besoins horaires)**

**Article 4:** Le décompte des points sera celui du championnat:

Match gagné	<b>4 points</b>
Match nul	<b>2 points</b>
Match perdu	<b>1 point</b>
Match perdu par pénalité ou forfait	<b>0 point et score de 3 / 0 pour l'adversaire.</b>

**Article 5:** Egalité :  
 En cas d'égalité au classement de la 1<sup>ère</sup> phase, les ex-aequo seront départagés à la fin des rencontres par :  
 - le goal average particulier  
 - le goal average général  
 - la meilleure attaque  
 - l'équipe la plus jeune en moyenne d'âge  
 En cas d'égalité sur un match à décision : → séance de 3 tirs au but.

**Article 6:** Litiges :  
 Tout litige éventuel sera tranché par le Comité Organisateur et la décision sera sans appel.  
 En cas de blessure, tout joueur d'un club participant reste sous la responsabilité de celui-ci.  
 Le club organisateur décline toute responsabilité en ce qui concerne les vols et accidents.

**Article 7:** **Le F.C.Pont du Casse Foulayronnes, Club Organisateur, décline toute responsabilité en ce qui concerne d'éventuels vols commis sur ses installations, sur le parking ou aux abords du stade, ainsi que les accidents qui pourraient s'y produire.**

**Article 8:** Toute équipe participante au tournoi s'engage à respecter le présent règlement.

**Article 9:** Composition du Comité Organisateur :

- BOURGUET Frédéric	- BELLOSO Jean-Pierre
- MONGENOT Christian	- BOUTET Gérard
- MONSEGUR Franck	- LACOMBE Philippe
- REVERSAT Sonia	- BUONO Paul